

Samedi 11 juin 2022 : Une journée pour découvrir Versailles**Visite guidée des jardins à la française avec les Grandes Eaux Musicales .**

Vivez l'enchantement des Grandes Eaux musicales dans les jardins du Château de Versailles ! Comme l'avait voulu Louis XIV, le spectacle des Grandes Eaux offre une promenade véritablement féérique dans les jardins du Château où les majestueuses perspectives se conjuguent avec le charme des bosquets, l'éclat des sculptures de marbre et la magnificence des jeux d'eau pour émerveiller le promeneur.

La visite, commentée par un guide-conférencier, se déroule au son de la musique des grands compositeurs baroques du 18^e siècle.

Visite guidée du Potager du roi .

Mais quels légumes mangeait-on à la cour de Versailles ? Créé en 1678 par La Quintinie pour approvisionner les tables de Louis XIV et de la Cour, ce jardin exceptionnel, qui a conservé ses subdivisions anciennes, est classé monument historique.

Découvrez la très longue tradition de la culture des arbres fruitiers à Versailles, ainsi que des aspects de la gastronomie au temps des rois, des anecdotes sur les modes de culture pratiqués, jusqu'à la transformation des lieux

**PROGRAMME DE LA JOURNEE**

- 08 h 15** Rendez-vous à la gare de Vigneux.
Ligne RER D jusqu'à Juvisy, Ligne RER C5 jusqu'à Versailles rive gauche. Ou à 9 h 50 devant la grille de l'Indépendance Américaine du Château.
- 10 h 00** Visite guidée des jardins à la française avec les Grandes eaux musicales.
- 12 h 00** Déjeuner dans un restaurant de la ville de Versailles.
- 14 h 15** Visite guidée du Potager du roi.
- 16 h 30** Départ pour un retour vers 18 h 15 à Vigneux.



Très fatigant Vos correspondants : Michel 06.77.81.87.88 et Magali 06.86.25.20.59



Réponse impérative avant le 8 mai 2022

**Samedi 11 juin 2022 : Une journée pour découvrir Versailles**

Nom, Prénom:.....

Maximum: 25 personnes

Autre(s) participant(s):.....

Adulte(s) adhérent(s): 65 € x

A renvoyer à: AAEMAP, 76 rue des hortensias, 91270 Vigneux-sur-Seine.

L'inscription est entérinée, en l'absence d'appel personnalisé de l'AAEMAP.